

Désignation de représentants au conseil de
coopération documentaire de l'UFT-MIP.

Conseil d'administration du 12 décembre 2016

Délibération 2016/12/CA-152

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

*Vu la convention de création du service inter-établissements de coopération documentaire de
Toulouse – SICD n° UFTMIP2016 117-CIF-M-SICD ;*

Vu l'appel à candidatures ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers désignent les personnes suivantes pour siéger au
conseil de coopération documentaire de l'UFT-MIP :**

Représentant-e des usagers :

- **Madame Zoé TELA** 32 voix élue

Représentant-e-s des enseignants-chercheurs :

- **Monsieur Guillaume CABANAC** 22 voix élu
- **Monsieur Philippe LAURENÇOT** 8 voix
Bulletins blancs 2

Toulouse, le 12 décembre 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL